

Société anthroposophique au Canada

Projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

2018

Lieu : Toronto Waldorf School, Thornhill, Ont. Salle de musique.

Samedi 19 mai 2018, 14 h.

Promenade-conversation : « À partir de ce que vous avez vécu pendant l'hiver, qu'est-ce que vous sentez éclore maintenant comme fruit pour l'été? »

1. Méditation de la Pierre de Fondation : lue par Susan Koppersmith

2. + 3. Micah Edelstein lit les noms des membres ayant traversé le seuil et les noms de ceux qui sont devenus membres en 2017.

Nombre de membres nécessaires pour constituer un quorum : 29.
Quorum confirmé pour l'AGA : 40 membres présents.

4. Motion pour approuver le procès-verbal de l'AGA 2017 :

Proposée par : **Reinhardt Rösch**
Appuyée par : **Cameron McInnes**

Motion adoptée

5. Affaires découlant du procès-verbal

Dorothy LeBaron fait un retour sur les activités de l'année.

- John Bach et Ida Liedl se sont retirés du conseil
- Micah Edelstein a assumé le poste de secrétaire
- Susan Koppersmith a rencontré le conseil et s'est jointe aux réunions
- L'organisation d'un atelier très apprécié de Robin Schmidt : « Introduction à la méditation selon l'anthroposophie » à Montréal et à Toronto au mois d'août 2017.
- La visite de Christiane Haid, responsable de la Section des Belles-lettres, à Montréal
- Octobre 2017, rencontre du conseil avec les lecteurs de Classe : Thème : « Les nouveaux mystères ». Cette rencontre est en processus de transformation pour devenir la rencontre de la Section d'anthroposophie générale
- Rencontre avec les individus qui mettent sur pied une initiative pour rendre des textes de Rudolf Steiner disponibles en ligne : *Rudolf Steiner Texts Website*; cette rencontre avait pour but d'explorer comment nous pouvons soutenir cette initiative.

- Confirmation de notre intention de découvrir et de soutenir d'autres initiatives créées par nos membres
- Mandat accordé au groupe de financement pour entreprendre une campagne de sollicitation de legs et d'assurances; le groupe projette de publier sous peu une brochure et un site web.
- Lettre du conseil publiée dans l'eNews demandant aux membres de fournir des suggestions pour préparer la commémoration du 100^e anniversaire du Congrès de Noël. Aucune réponse reçue des membres.
- Mise à jour sur les recherches pour créer un nouveau logo pour identifier la SAC.
- Exposition de logos à l'AGA
- Le processus de l'identification du nouveau Secrétaire général a résulté en la nomination de Bert Chase; nomination à être confirmée par les membres au cours de cette assemblée.
- L'activité de méditation pendant les Nuits saintes a été portée par le conseil; le contenu – le deuxième volet de la Méditation de la Pierre de Fondation (se reliant au thème de l'année proposée par le Goethéanum).
- Mandat accordé au groupe formé pour explorer les fonds d'affectation spéciale (« trust funds »)
- Beaucoup d'effort a été mis sur la préparation du budget pour réaliser l'objectif important d'un budget équilibré
- Plusieurs demandes de soutien financier de la part de différents groupes ont été accordées.
- Le conseil se rencontre en personne 3 fois par année et tient des téléconférences tous les mois, à l'exception des mois d'été
- Les réunions du conseil comprennent toujours un peu d'étude et aussi du travail artistique
- Le conseil s'est réuni à Montréal en février; la rencontre avec les membres locaux a porté sur le deuxième volet de la Méditation de la Pierre de Fondation et la question : Où nous situons-nous dans la SAC entre le passé et l'avenir?
- Rencontre avec Claudette Leblanc pour étudier la possibilité qu'elle se joigne au conseil comme membre du Québec.
- Conversation avec les membres au sujet de la communication
- Combien de membres lisent l'eNews?
- Les membres ont été encouragés à nous contacter s'ils ne reçoivent pas nos communications
- Une rubrique « Recherches » a été ajoutée à notre site web, et les membres sont encouragés à partager leurs recherches
- Une résolution a été adoptée pour reconnaître deux nouvelles branches au Canada : la *Saugeen Cedar Branch* dans la région de Durham, et la *Vancouver Branch*.

6. Rapport du Trésorier

John Glanzer a présenté le rapport du trésorier pour 2017.

- Il a revu la lettre du trésorier : 476 membres ont versé un total de 104,000\$.
- Montant envoyé au Goethéanum : approximativement 36,000\$. Approximativement 69,000\$ ont été déposés dans le fonds de la SAC.
- La Société a atteint un surplus de 13,832\$ au niveau des activités de base.
- La décision a été prise de renoncer à la mission d'examen comptable.
- La Société est une corporation n'ayant pas recours à la sollicitation et par conséquent n'est pas obligée de faire faire une mission d'examen à être approuvée par les membres.

On a donné des précisions sur ce qu'est une mission d'examen comptable.

Motion à l'effet de renoncer à la mission d'examen pour l'année 2017 et pour l'avenir :

Proposée par : **Sybille Hahn**

Appuyée par : **Ingrid Belenson**

Motion adoptée

Motion d'approbation des états financiers pour l'année 2017

Proposée par : **Jean Balekian**

Appuyée par : **Kenneth McAlister**

7. Motion d'approbation de la maison Clarke & Kaprielian comme comptables :

Proposée par : **Goerge Ivanoff**

Appuyée par : **Diana Hughes**

8. Motion d'approbation pour permettre au conseil de nommer une autre maison de comptabilité si la maison Clarke & Kaprielian ne peut pas remplir le mandat :

Proposée par : **Ingrid Belenson**

Appuyée par : **Kenneth McAlister**

Motion adoptée

Un commentaire sur l'expérience de changer de comptable – la chose la plus raisonnable semble de maintenir les services de comptables qui connaissent les états financiers de la Société.

9. Le trésorier a présenté le projet de budget pour l'année 2018/2019.

Rob McKay a demandé des précisions sur le fonds « divers ».

John Glanzer a précisé qu'il s'agit de polices d'assurance-vie souscrites au nom de la Société et payables à la Société. Les membres ayant souscrit à ce plan versent les prestations de la police et reçoivent des reçus fiscaux de la Société.

Il y a eu une demande d'**Irene Loberto** pour que la Société accepte des « air miles » et diffuse à tous les membres les renseignements concernant la possibilité de souscrire des polices d'assurance-vie au nom de la Société.

Commentaire de **Mark McAlister** sur la possibilité de faire des accords quant aux salaires pour pouvoir offrir des avantages sociaux de base. Il faut penser au soutien des êtres humains plutôt que d'essayer d'épargner le plus d'argent possible.

Commentaire de **Goerge Ivanoff** suggérant d'augmenter le montant de la cotisation de membre selon le taux d'inflation.

Commentaire de **Elisabeth Chomko** suggérant de prévoir la possibilité d'acquitter sa cotisation en versements mensuels.

Commentaire au sujet des frais de banque versus les frais prélevés par Canada Helps.

Réponse du trésorier : 20% des membres utilisent ce service, dont le coût total est de 1000\$.

L'administrateur encourage les membres à verser des dons supplémentaires pour compenser le coût du service de Canada Helps.

10. Motion d'approbation du budget pour 2018/2019:

Proposée par : **Kenneth McAlister**

Appuyée par : **Sybille Hahn.**

Susan Koppersmith de Vancouver se présente comme membre du conseil.

Claudette Leblanc du Québec se présente comme membre du conseil.

11. Motion de confirmation des conseillers

Micah Edelstein

Proposé par : **Reinhard Rösch**

Appuyé par : **Sybille Hahn**

John Glanzer

Proposé par : **Elizabeth Chomko**

Appuyé par : **Heidi Vuovich**

Dorothy LeBaron

Proposée par : **Allan Logue**

Appuyée par : **Ingrid Belenson**

Susan Koppersmith

Proposée par : **Goerge Ivanoff**

Appuyée par : **Eleonora Galius**

Claudette Leblanc

Proposée par : **Hélène Dubé**

Appuyée par : **Arie Van Ameringen**

Motions adoptées

12. Motion de confirmation des administrateurs

Dorothy LeBaron pour le poste de présidente :

Proposée par : **Reinhart Rösch**

Appuyée par : **Irene Loberto**

John Glanzer pour le poste de trésorier :

Proposé par : **Ingrid Belenson**

Appuyé par : **Ute Weinmann**

Micah Edelstein pour le poste de secrétaire :

Proposé par : **Diana Hughes**

Appuyé par : **Carol Lewis**

Toutes les motions sont approuvées

13. Débat sur la Motion visant à réduire le pourcentage obligatoire pour constituer le quorum et la Motion sur l'introduction du vote par procuration.

Goerge Ivanoff demande si les deux sont nécessaires.

Bert Chase propose que l'on adopte la motion en raison du processus actuellement en cours.

Ce serait une situation inconfortable que de devoir revenir avec la même proposition à une date ultérieure sans revivre le processus une autre fois.

Sybille Hahn parle de capter un pourcentage des membres dans une région donnée.

Ingrid Belenson, se tenir dans le même espace avec les participants versus le vote par procuration; un danger que le vote par procuration soit utilisé à des fins politiques.

Tim Nadelle, soutenir le vote par procuration comme un outil administratif.

Jean Balekian, commencer par établir le quorum à 7%, et voir d'ici quelques années si le vote par procuration est nécessaire.

Rob McKay, le vote par procuration permet aux membres de participer à l'AGA sans devoir déboursier de l'argent pour se déplacer.

Trinh Huynh, établir un système permettant de voter en ligne.

Elizabeth Chomko demande s'il serait possible de suivre le déroulement de l'assemblée par téléphone ou téléconférence. Cela pourrait résoudre le problème de ceux qui ne peuvent pas être présents.

Diana Hughes lit les documents avec plus d'attention si elle assiste à l'assemblée en personne.

Sybille Hahn s'interroge sur les coûts d'un éventuel vote électronique. Les membres plus âgés ont parfois de la difficulté avec les questions de technologie.

Lidia Marie Gionet demande quelle a été l'expérience du vote par procuration dans le passé.

Bert Chase raconte que les voix représentées par procuration ont été utilisées dans les années 1980 pour empêcher la confirmation des membres du conseil à l'AGA à Toronto. Est-ce qu'il s'agit d'une vieille démarche qui est étrangère à la nature même de l'AGA?

Cameron McInnes pose la question de sécurité de l'information donnée en ligne. Les forces ahrimaniennes s'opposent à la diffusion de l'anthroposophie. Cela pourrait donner l'occasion à des êtres ahrimaniens de créer des obstacles pour la Société anthroposophique.

Victoria Ponce...

(PAUSE)

John Glanzer donne des précisions : l'intention de base est d'empêcher une utilisation négative du vote par procuration. Il invite **Jef Saunders** à prendre la parole.

Jef Saunders : la votation par procuration répond à une situation à la fois juridique et sociale. On s'est penché sur la question pour voir comment répondre aux préoccupations des membres et comment garantir une utilisation saine du processus.

Eleonora Galius pose la question du nombre de votes par procuration à accorder à une seule personne. Est-ce que ce nombre ne devrait pas être limité?

Rob McKay s'interroge sur la pertinence et les raisons pour lesquelles on veut donner des procurations aux membres plutôt que directement à l'administrateur.

John Glanzer explique que seules des propositions publiées avec préavis seront sujettes à un vote permettant l'utilisation des procurations.

Sybille Hahn : rédiger les règlements de manière à limiter la possibilité de présenter de nouvelles propositions durant l'assemblée.

John Glanzer seules les motions publiées à l'avance seraient permises.

Goerge Ivanoff cela ne semble pas être le cas puisque Jef Saunders a parlé d'une série de cases à cocher permettant de donner son plein consentement.

14. Motion d'amender le règlement 3.3 Quorum des membres pour changer le pourcentage requis de 10% à 7%.

Quorum (modification à apporter au règlement)

Lors de l'AGA de 2017 à Vancouver, il manquait 3 membres pour constituer le quorum stipulé dans nos règlements (10%).

Le conseil propose d'amender le règlement 3.3 en réduisant l'exigence légale pour constituer le quorum de 10% à 7% des membres en règle, et d'inclure le vote par procuration.

Règlement actuel

3.3 Quorum des membres

Le quorum aux fins de gestion des affaires à toute assemblée des membres de la Société est constitué d'au moins 10% des membres en règle.

Amendement proposé au règlement 3.3

3.3 Quorum des membres

Le quorum aux fins de gestion des affaires à toute assemblée des membres de la Société est constitué d'au moins 7% des membres en règle incluant les votes par procuration.

Proposé par : **Tim Nadelle**

Appuyé par : **Reinhardt Rösch**

Résultat des votes :

Pour : **40**

Contre : **5**

Abstentions : **8**

Motion adoptée

15. Motion à l'effet d'instituer le vote par procuration et d'introduire un nouveau règlement : 3.3 *Vote par procuration*. La formulation exacte et le format du bulletin de vote par procuration seront à déterminer à une date ultérieure.

RÈGLEMENT SUPPLÉMENTAIRE PROPOSÉ

3.3 Le texte de l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle contiendra un rappel indiquant qu'un membre en règle qui ne peut pas se présenter à l'assemblée générale annuelle peut nommer un mandataire pour participer en son nom.

a. Les membres peuvent adresser une demande à l'administrateur pour obtenir un formulaire autorisé de procuration.

b. La procuration n'est valide que lorsqu'elle est faite en utilisant un formulaire autorisé dûment rempli.

Par conséquent, si adoptés, les règlements porteront les numéros suivants :

3.3 Vote par procuration

3.4 Quorum des membres

3.5 Prises de décisions par les membres

3.5 Vote des membres – vote à main levée deviendra 3.6

Proposé par : Rob McKay

Appuyé par : Tim Nadelle

Résultat du vote

Pour : **35**

Contre : **3**

Abstentions : **11**

Motion adoptée

Dorothy LeBaron : cette proposition avait été envoyée aux membres, et nous n'avons eu aucune réponse. Il faut croire que le lire sur papier ne soulevait pas de réaction chez le lecteur, alors que lorsqu'on en parle en personne, cela devient une question importante.

16. L'AGA de 2019 aura lieu le samedi 18 mai à Montréal. On rappelle aux membres que des fonds de déplacement sont disponibles.

17. Secrétaire général

Dorothy a exprimé sa reconnaissance envers Arie pour son travail très apprécié comme Secrétaire général.

Claudette Leblanc a exprimé sa reconnaissance en français.

On a lu un message du Goethéanum qui remerciait Arie pour le service rendu en tant que Secrétaire général et qui souhaitait la bienvenue à Bert Chase dans son nouveau rôle de Secrétaire général.

Arie van Ameringen a accueilli Bert Chase comme nouveau Secrétaire général.

Bert Chase a parlé de son lien avec l'anthroposophie et avec les écoles Waldorf, un motif central de sa biographie. Il est profondément reconnaissant d'avoir été invité à assumer le rôle de Secrétaire général.

18. Motion d'approbation de Bert Chase comme Secrétaire général :

Proposée par : **Dorothy LeBaron**

Appuyée par : **Ingrid Belenson**

Motion adoptée

Dorothy a remercié les personnes de contact pour les branches, **Eric Philips-Oxford** pour la traduction de l'eNews, **Jef Saunders** pour son travail en tant qu'administrateur, les lecteurs de Classe, et tous les membres.

19. Micah Edelstein et Arie van Ameringen ont offert deux perspectives personnelles sur la non-reconfirmation de Paul Mackay et Bodo von Plato lors de l'assemblée générale de Dornach.

20. Motion : confirmation des procédures et levée de la séance.

Proposée par : **Dorothy LeBaron**

Appuyée par : **Merwin Lewis**

Méditation de la Pierre de Fondation, deuxième volet, lu en français par Claudette Leblanc